

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 177 portant nomination des assesseurs près les tribunaux indigènes dans la Cote française des Somalis pour l'année 1947

n° 177

Ministère
CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Date de publication
20 février 1947

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

INTRODUCTION

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 4 juin 1938 réorganisant la justice indigène à la Côte française des Somalis : Vu l'arrêté n° 1042 du 28 octobre 1938 portant application du décret susvisé: Vu l'arrêté n° 82 du 26 janvier 1939. modifié par l'arrêté n° 1001 du 31 août 1946. concernant les tribunaux indigènes d'Ali Sabieh : Vu le décret n° 46-192S du 12 septembre 1946 modifiant l'article 2 du décret du 4 juin 1938

Vu le décret n° 46-2252 du 16 octobre 1946 complétant décret du 30 avril 1946 portant suppression de la justice indigène en matière pénale : Sur la proposition des commandants de cercle et après avis du procureur de la République, chef du service judiciaire.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont nommés pour l'année 1947 assesseurs près les tribunaux indigènes de la Côte française des Somalis et dépendances les notables dont les noms suivent : CEROLE DE DJIBOUTI. TRIBUNAL DIT 2 DEGRÉ. Coutume arabe. Assesseurs titulaires : Mohamed Omar; Abdallah Mohamed Moana. Assesseurs adjoints : Tabet Aoune; Almed Abdourab. Coutume Somalie. Assesseurs titulaires : Waiss Roble; Wabberi Doudeye. Assesseurs adjoints : Djama Elabe; Hadji Moussa. Coutume dankalie. Assesseurs titulaires : Hanfare Mohamed; Hammadi Odoum. Assesseurs adjoints : Daïta Moussa; Data Odoum. TRIBUNAL DU 1^{er} DEGRÉ. Coutume arabe Assesseurs titulaires : Alwan Chamsan; Mohamed Ahmed Korabi Assesseurs adjoints : Abdourahmen Koubeich; Seef Ali. Coutume somalie. Assesseurs titulaires : Arte Elmi; Hassan Boullale Assesseurs adjoints : Chirdon Rirach; Hadji Farah. Coutume dankalie. Assesseurs titulaires : Gonnale Oumar; Ali Mohamed. Assesseurs adjoints : Gonnale Oumar; Arbahin Moussa. CERCLE DE TADJOURA TRIBUNAL DU 2^o DEGRÉ. Assesseurs titulaires : Ali Gadile (Dankali) ; Gadito Rouffa (Dankali). Assesseurs adjoints : Saïd Arbahim Dankali; Abdallah Hassan (Arabe). TRIBUNAL DU 13

DEGRÉ DE TADJOURA. Assesseurs titulaires : Hamed Houmed (Dankali); Mohamed Ewad (Dankali). Assesseurs adjoints : Omar Mafoud (Arabe ; Osman Abdi (Somali). TRIBUNAL DU 1er DEGRÉ D'OEOCK. Assesseurs titulaires : Ha ni fa Billilis (Dankali); Kamil Mola Dankali). Ail. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, PH. SIRIEx.